

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, s. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
an 25 fr.
mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
28 Juin 1876.

Chronique générale.

VALIDATION DE L'ÉLECTION DE M. MAILLÉ.

Dans sa séance de lundi, la Chambre des députés s'est occupée de l'élection de M. Maillé, député républicain d'Angers. Le citoyen Roger Marvaïse, rapporteur, n'a pas trouvé le plus léger grief à formuler contre elle. Il la trouve, au contraire, digne des plus grands éloges et prie la Chambre de voter la validation.

Mais cet optimisme républicain n'est point partagé par M. de Soland. Bien loin de là, l'honorable M. de Soland a établi, dans un discours très-remarquable, et où par endroits la fine ironie assaisonnait le raisonnement, que le citoyen Maillé, concurrent de l'honorable M. Fairé, invalidé, avait été désigné comme maire d'Angers quelques jours avant l'élection (ce qui était déjà un petit commencement de candidature officielle), qu'ensuite on nomma une administration nouvelle entièrement dévouée au futur maire, à celui qui l'était moralement, et que cette administration, par un coup de filet habilement lancé, avait ramené des faubourgs un millier d'électeurs, auxquels on délivra des cartes sans contrôle et qu'on poussa ensuite aux urnes. De là la majorité du citoyen Maillé.

Et cela est si vrai, il est si vrai qu'il y a là une coupable fraude que l'administration s'est refusée à communiquer à M. Fairé le registre d'ordre tenu à la mairie, où l'on portait les noms des électeurs qui n'avaient pas été retrouvés lors de la distribution des cartes. Cette communication, qui pouvait permettre de découvrir les fraudes, a été dédaigneusement refusée par le nouveau maire de la ville d'Angers. « Il est regrettable, a dit à ce propos M. de Soland, qu'après

avoir ouvert la porte à deux battants à la fraude, le maire d'Angers l'ait fermée à double tour à la vérification. »

Néanmoins, on a pu prouver beaucoup de fraudes. On a même poussé le zèle jusqu'à faire voter des morts. C'est une nouvelle annexe au suffrage universel. Nous la recommandons aux candidats dans l'embaras.

Mais toutes ces révélations, ainsi que beaucoup d'autres de même nature, n'ont pas empêché les républicains de valider l'élection du citoyen Maillé.

Heureuse de ce résultat, fière de ce triomphe de la vertu républicaine, la Chambre s'est ajournée à jeudi.

Voici comment le correspondant du *Journal de Maine-et-Loire* apprécie le discours de M. de Soland :

« L'honorable M. de Soland s'est montré dialecticien habile et orateur plein de verve. Il a conquis l'attention de la Chambre, s'est fait écouter même des amis de M. Maillé, et a soulevé à plusieurs reprises les applaudissements de la droite.

« M. Maillé, assis au premier banc de l'extrême gauche, souriait pendant tout le discours de M. de Soland ; il avait un air de satisfaction et de dédain tout à la fois. Il avait l'air de dire : « Je suis bien sûr de mon affaire ; et tout ce que vous pourriez dire et même prouver, n'empêchera pas mes coreligionnaires républicains de me valider. »

« L'impression produite par le discours de M. de Soland a été extrêmement vive ; et encore il faut dire, à l'honneur de l'honorable député, qu'il était fort souffrant, et qu'il lui a fallu un grand effort de volonté et d'énergie pour se maintenir à la tribune.

« M. Albert Joly est venu ensuite et a parlé, non pas comme député, mais comme défenseur des journaux républicains d'Angers, et n'a obtenu dans ses explications qu'un succès médiocre, même à gauche.

« La réplique de M. Roger-Marvaïse, —

encore un avocat à la Cour de cassation, — a été aussi ennuyeuse que possible, aussi ennuyeuse que peu concluante. »

Le Sénat a été obligé avant-hier de s'ajourner par le fait de la Chambre des députés qui s'est bornée jusqu'à présent à commettre des invalidations. Le budget est toujours enseveli dans l'ombre et le mystère. On parle même de vacances anticipées que prendrait le Parlement à bref délai avant de l'avoir voté ! On nous avait promis des députés qui seraient des travailleurs infatigables ; il paraît qu'il faut en rabattre. Déjà..... !

La Chambre des députés a décidément accordé à M^{me} Ricard, veuve du dernier ministre de l'intérieur, sa pension de 6,000 fr. de rente.

Nous apprenons qu'un projet de loi analogue va être immédiatement déposé en faveur de M^{me} veuve de Goulard, dont la situation de fortune est bien moindre que celle de M^{me} Ricard, et dont le mari, pendant une longue carrière entièrement consacrée au service de l'Etat, eut le temps de largement mériter de ses concitoyens.

Homme de bien, homme de mérite, travailleur infatigable, M. de Goulard est mort à la peine, après avoir été trois fois ministre. Il débuta sous Louis-Philippe en qualité de sous-secrétaire d'Etat. Il eut un rôle actif et éminent dans les pénibles négociations qui amenèrent la paix de 1871 avec l'Allemagne.

Si l'on n'a pas marchandé la pension demandée pour M^{me} veuve Ricard, à plus forte raison celle de M^{me} veuve de Goulard doit être votée d'acclamation.

On lit dans la *Correspondance universelle* :
« Plusieurs députés des gauches, voyant l'indécision de M. Pascal Duprat à interpeller M. le duc Decazes sur la politique exté-

rieure, ont fait d'instantes démarches auprès du député du 17^e arrondissement de Paris pour le forcer, en quelque sorte, à déposer son interpellation au plus vite.

« On a même été jusqu'à fournir à M. Pascal Duprat tous les éléments qui pouvaient lui manquer pour attaquer en règle M. le duc Decazes. »

On parle d'une économie de 20 à 25 millions réalisée par la commission du budget sur les dépenses de la guerre. Le chiffre nous paraît fort.

On ajoute que la majorité de la commission demanderait que les ressources rendues disponibles fussent employées à retenir un an, au lieu de six mois, sous les drapeaux, la deuxième portion du contingent.

Les radicaux, ces adversaires des armées permanentes, viendraient donc à résipiscence et comprendraient que l'instruction militaire n'est pas inutile pour faire des soldats.

L'autre jour, la commission de la Chambre chargée d'examiner le projet de loi municipale décidait que, pour n'être point désagréable au ministère, elle lui abandonnerait la nomination des maires, même dans les chefs-lieux de canton.

Là-dessus, grande rumeur dans le clan des radicaux, et vive discussion dans une réunion de la gauche républicaine, tenue à cet effet. Finalement, il a été résolu, par 40 voix contre 40, d'autres disent par 45 voix contre 35, que la commission avait trahi tous ses devoirs en faisant une pareille concession.

Reste à savoir si la commission se déjugera de nouveau pour ne pas heurter la gauche républicaine, car alors ce serait le gouvernement qui ressentirait le heurt. Ce qu'on peut constater, c'est que les républicains en sont à dire entre eux, pour ce fait, toutes sortes d'amabilités qui font prévoir de vraies disputes à la tribune.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

(Suite.)

Au même moment, j'entendis un craquement du plancher à ma droite ; je tournai la tête ; une ombre s'abaissa brusquement et eut l'air de se perdre sous le lit du père Marcotte !

Je me frottai les yeux pour m'assurer que je ne rêvais pas, et je regardai de nouveau. On ne voyait rien ; tout était redevenu silencieux !

Je me recouchai en tenant les yeux à demi entr'ouverts. Un quart d'heure se passa et ma paupière commençait à se refermer tout de bon, quand un nouveau craquement du plancher me les fit rouvrir.

Je n'eus que le temps de voir passer Faroumont, qui rentra au lit et disparut sous ses couvertures.

Il ne me vint aucune idée dans le moment ; je me rendormis.

Des cris mêlés de pleurs et de gémissements interrompirent brusquement mon sommeil. Je me redressai d'un bond ; le jour commençait à poindre, et j'aperçus l'Auvergnat qui s'arrachait les cheveux devant son lit bouleversé. Tous les compagnons de la chambrée étaient sur leur séant.

— Qu'y a-t-il donc ? qu'y a-t-il donc ? demandèrent plusieurs voix.

— On lui a volé son argent ! répondirent quelques autres.

— Oui, volé, cette nuit, répétait Marcotte avec un désespoir qui le rendait fou ; hier il était là..... je l'ai touché, je l'avais sous ma tête en dormant. Le brigand qui me l'a pris est ici !

Un souvenir m'éclaira subitement : je me retournai vers la *Chiourme* ; il était le seul qui eût l'air de dormir au milieu de ce tumulte et de ces cris.

J'envisageai rapidement ma situation. Il n'y avait probablement que moi qui eusse connaissance du vol ; si je gardais le silence, l'Auvergnat perdait la somme laborieusement épargnée et qui devait réaliser les espérances poursuivies pendant quarante années ! Si je parlais, au contraire, je pouvais forcer la *Chiourme* à une restitution, mais je m'exposais à toutes ses vengeances !

Malgré le danger de choisir, ma délibération ne

dura pas longtemps. J'étendis la main vers l'Auvergnat et je le tirai à moi.

— Remettez-vous, père Marcotte, m'écriai-je ; votre argent n'est point perdu.

— Qu'est-ce que tu dis ? s'écria le vieux ouvrier dont les traits étaient égarés, tu sais où est le sac ! malheureux ! serait-ce toi qui l'aurais pris !

— Allons, vous êtes fou ! lui dis-je tout en colère.

— Où est-il alors ? où est-il ? commença-t-il à crier en me regardant.

Je me retournai du côté de Faroumont.

— Voyons, la *Chiourme*, lui dis-je, c'est assez rire comme ça, faut pas qu'une plaisanterie donne la jaunisse au propriétaire. Rends-lui vite son argent.

Bien qu'il eût toujours les yeux fermés, sa figure changea de couleur, ce qui me prouva qu'il avait entendu. Marcotte s'était jeté sur lui comme un chien qui pille et le secouait en réclamant ses écus.

Faroumont joua assez bien l'homme qui se réveille et demanda ce qu'on lui voulait ; mais les cris de l'Auvergnat le lui apprirent trop vite pour qu'il eût le temps de préparer un faux-fuyant. J'insistai d'ailleurs avec résolution, en présentant toutefois l'enlèvement du sac comme un mauvais tour joué au père Marcotte dans l'intention de l'in-

quiéter.

La *Chiourme* fut obligé de restituer l'argent en répétant qu'il avait voulu faire une farce ; cependant il lut sans peine sur toutes les figures qu'on savait à quoi s'en tenir.

Chacun s'habilla à la hâte et sortit sans lui parler. Lui seul affecta de ne point se presser et acheva sa toilette en sifflottant ; mais, lorsque je passai devant son lit, il me jeta un regard de froide rage qui me fit courir un frisson dans les cheveux. Désormais, j'étais sûr d'avoir un ennemi à mort.

VI.

Un jour, Mauricet me dit :

— J'ai, devers Berny, une manière de débiteur qui a fait le plongeon l'an dernier, et qui vient de repaître sur l'eau ; faut que j'aie m'assurer du phénomène et repêcher, si c'est possible, mes cinquante écus. Prends les voitures avec moi samedi soir, tu pousseras jusqu'à Lonjumeau pour voir Madeleine, et j'irai te rejoindre, le lendemain, au bois Riout.

La chose fut convenue. Je n'avais visité ma mère que deux fois depuis son départ, et la dernière, je l'avais trouvée presque complètement aveugle ; du reste, mieux portante que jamais, et tout à fait de belle humeur.

Mais il y avait de cela près de trois mois, et

nez qu'il n'est pas question de vin ni d'autres friandises, l'eau est excellente aux Etats-Unis.

Cela m'amène à vous demander quelle idée vous avez d'envoyer une centaine d'individus ici pour pâtir, souffrir et dépenser les quelques milliers de francs que vous pouvez leur donner. Nous ne dédaignons certes pas les petits profits par le temps de misère qui court, et le moindre grain de mil fait parfaitement notre affaire; mais, comme après tout cela les 30 ou 40,000 dollars que vous dépensez pour eux ne peuvent beaucoup nous enrichir, il nous est permis de penser plutôt à vous, surchargés de dettes et d'impôts que vous pourriez diminuer d'autant. Ce n'est pas vous qui êtes intéressés à connaître nos secrets et notre manière de produire; c'est nous qui avons tout à gagner à connaître les vôtres. En dehors de cette considération toute de sympathie, nous souhaiterions la bienvenue à vos ouvriers, et un comité réuni à cet effet a déjà ramassé une cinquantaine de dollars, ce qui, ajouté à un don généreux fait par le *Courrier des Etats-Unis*, permettra de fraterniser entre compagnons.

En somme, l'Exposition américaine est déjà une déception; mais, comme elle n'est pas encore complète, quoiqu'elle soit ouverte depuis un mois, il faut attendre à plus tard pour la juger définitivement.

Je ne parle pas, bien entendu, au point de vue financier, parce que, sous le rapport des profits et pertes, le compte est déjà balancé; le voici:

Coût des bâtiments et de l'eménagement: huit millions de dollars.

Produit des droits d'entrée en admettant une moyenne de visiteurs de trente mille par jour, ce qui est très-exagéré, à cinquante sous par tête: deux millions sept cent mille dollars. Recettes diverses, comme: permission de vendre dans le parc, d'établir des restaurants, etc., trois cent mille dollars plus ou moins; produit de la vente des bâtiments et du matériel de l'Exposition, évaluation, selon moi, exagérée, un million de dollars. Déficit: quatre millions. Qui les perdra? Le gouvernement prétend que ce ne sera pas lui. Cette question est plus intéressante qu'on ne le suppose; j'y reviendrai.

J.-B. ALIBERT.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Ouverture de la station de Saint-Clément-des-Lévées.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'à dater du samedi 1^{er} juillet 1876, la station de Saint-Clément-des-Lévées, située entre Saint-Martin-de-la-Place et les Rosiers, sera ouverte au service des voyageurs et des marchandises.

AVIS DE CRUE.

Tours, 27 juin, 2 h. soir.

Une crue se manifeste sur le Cher. On présume que le maximum sera de 2^m 50 à Saint-Aignan et qu'il aura lieu le 30 juin, vers 1 heure du matin.

On pense que la crue atteindra, à Tours, 2^m 50 le 30 juin, vers 11 h. du soir.

Le préfet d'Indre-et-Loire,
NADAILLAC.

Aux termes d'une décision que vient de prendre le ministre de la guerre, les engagements d'appel à l'activité, pour les jeunes soldats de la classe 1875, seront ouverts à partir du 1^{er} juillet prochain.

Chemins de fer de la Vendée. — Bains de mer des Sables-d'Olonne.

TRAINS DE PLAISIR

ALLER ET RETOUR: 40 FR.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur de prévenir le public que, les samedis 1^{er}, 8, 22 et 29 juillet 1876, des trains de plaisir de 3^e classe auront lieu aux départs de Tours, Poitiers et Saumur et stations intermédiaires pour les Sables-d'Olonne et retour.

Prix des places en 3^e classe (aller et retour) de Saumur et autres gares et stations jusqu'à Trois-Moutiers, inclus, aux Sables-d'Olonne, 40 fr.

Le nombre des billets est limité au nombre de places que peut contenir le train de plaisir.

La délivrance des billets a lieu à l'avance dans toutes les gares et stations du réseau et

dans les bureaux de vente de billets; — à Saumur, rue du Portail-Louis.

Les samedis 1^{er}, 8, 22 et 29 juillet, le train de plaisir partira de Saumur à 7 h. 40 du soir; arrivée aux Sables-d'Olonne le dimanche matin, à 5 heures 30.

Pour le retour, départ des Sables-d'Olonne le dimanche, à 10 heures 40 du soir; arrivée à Saumur le lundi matin, à 9 h. 37.

LA MESSE AU CAMP D'EVENTARD.

De nombreux équipages s'engageaient dimanche matin sur la route de Paris, se rendant au camp d'Eventard, où allait avoir lieu une fête à la fois religieuse et militaire. Tandis que les habitants d'Angers s'apprêtaient à célébrer l'octave de la Fête-Dieu, Monseigneur voulait que les braves, retenus au camp par le devoir, participassent aussi à la joie générale. Malgré ses préoccupations nombreuses, notre infatigable Evêque était venu à Eventard.

A dix heures, la fanfare retentissait et Monseigneur montait à l'autel, abrité par une croix que formaient des cuirasses, croix entourée d'un soleil fait avec des lames de sabre.

Sa Grandeur était assistée par MM. les chanoines Bourquard et Pessard, par M. le curé d'Ecouffant, par M. Chaplain, aumônier militaire.

A droite et à gauche de l'autel, formant la haie, se trouvaient des cuirassiers à pied, sabre en main. En dehors de la foule qui se pressait nombreuse, des cuirassiers à cheval étaient en ligne de bataille, étendard déployé. Le colonel Mac-Dermott commandait ce beau régiment. Le général Charreyron, qui, malgré son court séjour parmi nous, a su s'acquérir toutes les sympathies, était avec son aide-de-camp auprès de l'autel.

Après l'Evangile, Monseigneur a pris la parole. Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une faible analyse de cette allocution toute appropriée à la circonstance, prononcée d'une voix nette, forte, énergique. Sa Grandeur a choisi pour texte: *Vous adorerez le Seigneur et vous le servirez*. C'est le grand commandement. Nous sommes tenus à l'adoration et au service de Dieu. Si la religion doit exercer une grande influence quelque part, c'est bien dans l'armée — l'armée qui est une grande école de discipline, de devoir, de dévouement, de sacrifice. L'union de l'armée et de la religion s'est faite à Tolbiac; elle est représentée par la croix surmontant l'épée. Et c'est cette union qui a toujours fait la force de la France. Et tant que cette union durera, malgré nos désastres, nous n'avons pas à désespérer.

Monseigneur a remercié ensuite le colonel Mac-Dermott, dont le nom signifie bravoure, les officiers et les soldats; il a remercié aussi la population du voisinage venue pour assister à un tel spectacle.

Nous étions heureux de lire sur les mâles figures des cuirassiers l'émotion produite dans leur cœur par l'éloquence de M^{rs} Freppel.

Après l'allocution de Monseigneur, l'assistance priaît dans le plus grand silence, quand l'énergique commandement de: *Genou terre!* retentit; les cuirassiers de l'escorte fléchissent le genou; les cuirassiers en bataille s'abaissent sur leurs coursiers, la fanfare fête la venue eucharistique de Jésus-Christ; le canon fait entendre sa rude voix pour rendre hommage au Dieu des armées.

C'était une scène imposante, bien faite pour nous consoler des amertumes de l'heure présente.

Après la messe, la bénédiction a été donnée par M^{rs} Freppel. Puis les cuirassiers ont défilé et la foule a entouré Monseigneur, qui s'est plu à s'entretenir avec les habitants de la campagne. (Etoile.)

Festival d'Angers.

Le dimanche 9 juillet prochain aura lieu le Festival donné par la Société Sainte-Cécile, sous les auspices de l'administration municipale.

Dans ce Festival figureront les Sociétés ci-après:

ORPHEONS. — Sainte-Cécile de Blois, — Les Enfants d'Apollon d'Angoulême, — La Flèche, — Orphéon du 32^e de ligne, — Ecole supérieure (pensionnat Chevrollier), — Sainte-Cécile d'Angers.

HARMONIES. — 32^e de ligne, — Musique municipale des Pompiers, — Beaufort, — Corné, — Trélazé.

FANFARES. — Brain-sur-l'Authion, —

Gesté, — Mûrs, — Mozé, — Les Rosiers, — La Possonnière, — Denée, — Saint-Saturin, — Soulaines, — Ecole supérieure (pensionnat Chevrollier).

Voici le programme de la fête:

A midi: Réception des Sociétés étrangères, au Mail de la Gare, par la Société Sainte-Cécile d'Angers et la Musique municipale.

A midi 1/2: Défilé des Sociétés, rue de la Gare, place de la Visitation, rue des Lices, boulevards des Lices, du Haras, de Saumur et de la Mairie.

A 1 heure: Réception au Jardin du Mail par les autorités.

A 2 heures: Concert, au Jardin du Mail, par les musiques d'harmonie et fanfares.

A la même heure: Concert, au Grand-Théâtre, par la musique du 32^e et les orphéons.

A 8 heures du soir: Fête de nuit au Jardin du Mail; illuminations de l'Hôtel-de-Ville. — Festival donné par toutes les Sociétés réunies (4,000 exécutants).

Les chœurs seront dirigés par M. E. Simon, les chœurs avec accompagnement par M. Favre, et les musiques d'harmonie et fanfares par M. Maire.

La commission d'organisation du Festival est composée de MM. Legludic, adjoint, Favre, Simon, Maurice Mangeon, Raynaly, Maire, Vaillant, Buteaux, Biotteau, Oriolle, Denais, Boivin, Bouvet, Chaillou et Maugars.

Baugé. — Sont nommés: maire, M. Dornoy-Perrault; adjoints, MM. Huet et Benoist.

BAINS DE MER DES SABLES.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de l'inauguration du Casino des Sables-d'Olonne, le train n^o 5 partant de Tours à 10 h. 45 du matin, correspondant à Loudun avec les trains partant de Poitiers à 10 h. 45 du matin, et de Saumur à 11 h. 30 du matin, continuera exceptionnellement le 30 juin et le 1^{er} juillet sur les Sables-d'Olonne, où il arrivera à 8 h. 20 du soir.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en un seul terme, payable le 15 juin, sont priées de se libérer sans retard.

Faits divers.

C'est dimanche que Beauvais a commencé la série des fêtes en l'honneur du 40^e anniversaire de sa délivrance par l'intrepide Jeanne Hachette.

Cette année, le chef-lieu de l'Oise ayant une seconde ligne ferrée qui le relie à Paris, on a décidé qu'une solennité exceptionnelle serait donnée à ces fêtes, désignées sous le nom de *Fêtes de l'Assaut*. Ce sont d'ailleurs, avec celles qui se célèbrent en mai à Orléans, les seules où la partie historique soit reproduite dans tous ses détails.

Ainsi, à Beauvais, de nos jours encore, on observe l'antique tradition, qui consiste à faire monter des jeunes filles, vêtues de blanc, sur les remparts de la ville pour y tirer des salves d'artillerie. Dans les processions, les jeux et les autres divisions du programme, les femmes conservent encore le pas sur les hommes.

La fête de l'Assaut proprement dite figurait au programme de dimanche; elle a eu lieu à trois heures de l'après-midi.

Pendant toute la semaine, Beauvais sera le théâtre de tous les concours, les jeux, les cérémonies qui figurent d'ordinaire au programme des fêtes de province, jusques et y compris des courses de chevaux. Mais le *great attraction*, c'est la commémoration de l'Assaut qui est précédée d'une procession à laquelle prennent part toutes les autorités, ainsi que les élèves des collèges et asiles de la ville, et des corporations des ouvriers de tous les corps d'état.

On écrit de Lyon, 26 juin, soir:

La troisième journée de courses devait avoir lieu aujourd'hui, mais à l'heure précise où elles devaient commencer, un violent orage a éclaté sur Lyon.

Pendant plus d'une heure, une pluie torrentielle, accompagnée de coups de tonnerre, n'a cessé de tomber.

En un instant les rues avaient été transformées en ruisseaux.

Au Grand-Camp, ou plus de six mille per-

sonnes étaient déjà réunies, le spectacle était indescriptible. C'était un sauve-qui-peut général, chacun cherchant un refuge sous les tentes, dans les écuries, dans les buvettes, etc. Mais le Grand-Camp étant isolé, beaucoup ne purent trouver un refuge.

Bientôt les grandes tentes des tribunes crevèrent sous le poids de l'eau et la violence de l'orage. Le désordre fut alors à son comble.

La piste submergée était devenue impraticable. Les commissaires de courses se réunirent à la tribune d'honneur et décidèrent que les courses seraient renvoyées à jeudi ou vendredi.

Les billets ont été rendus ou remboursés.

La foudre est tombée au Grand-Camp, où elle a renversé un homme, et sur l'Hôtel-de-Ville, où elle n'a pas causé de dégâts.

C'est une triste journée pour la Société des courses, qui rappelle la réunion du printemps de 1874, où la grêle avait tout brisé, et qui est encore plus regrettable en ce que les courses, aujourd'hui, n'ont pas pu avoir lieu.

Dimanche, la course de haies militaire à Rouen a été attristée par de nombreux accidents. Cinq officiers sont tombés à la première haie. M. de Garné, officier au 12^e chasseurs, a eu la jambe cassée; M. de Bouillé a été grièvement blessé à la tête.

Des documents publiés récemment sur les Antilles contiennent des détails curieux sur un lac d'eau bouillante qu'on a découvert dans l'île de la Dominique.

On ne parvient au lac qu'en surmontant de grandes difficultés, en escaladant des rochers escarpés et en franchissant des torrents d'eau chaude.

Le lac n'est, à proprement dire, qu'une vaste soufrière; son bassin repose sur un sol profondément imprégné de soufre continuellement à l'état d'effervescence; il est creusé en forme de cratère, avec des bords presque à pic, de 60 pieds de haut au-dessus du niveau de l'eau.

La profondeur du lac paraît être incalculable, car à la distance de 10 pieds seulement du bord on n'en peut atteindre le fond avec une sonde de 135 pieds de long.

L'eau a une couleur gris foncé, sans doute à cause des fragments de roche et du soufre qui s'y trouvent en décomposition: elle s'échappe du cratère par une ravine étroite, qui a aussi des bords escarpés et qui se creuse chaque jour de plus en plus, comme pour absorber plus rapidement le contenu du lac, qui, si cet état de chose continue, ne tardera probablement pas à être mis à sec.

L'ébullition qu'on observe dans le lac n'a lieu que sur un coin, où un certain volume d'eau est lancé en l'air à une hauteur de 3 à 4 pieds; mais ce mouvement communique une agitation constante et violente à la surface tout entière, qui paraît sans cesse troublée et sur laquelle planent des nuées de vapeur chaude et sulfureuse.

Cette évaporation exerce une influence délétère sur les arbres qui sont à proximité, et sur la végétation en général, qui dépérit dans une proportion d'autant plus sensible que la profondeur du lac diminue; car on a remarqué que des arbustes, qui autrefois poussaient dans de bonnes conditions, décroissent et se meurent maintenant.

Quant au sol des alentours que n'atteint pas la vapeur, il est d'une fertilité extraordinaire et parfaitement propre à la culture du quinquina. La température n'est pas excessive; elle varie ordinairement, par jour, de 56 à 65 degrés Fahrenheit.

Ce lac d'eau bouillante est réellement une des merveilles de la nature, et offre un champ fécond aux observations géologiques.

Dernières Nouvelles.

Nous trouvons dans un journal la note suivante, dont la gravité n'échappera à personne, mais qu'à raison même de cette gravité nous reproduisons sous toutes réserves:

« Les empereurs d'Allemagne et de Russie viennent d'être informés que la guerre est imminente entre la Turquie et la Serbie, le prince Milan ayant expédié à Constantinople un ultimatum que la Porte n'acceptera pas. »

Pour les articles non signés: P. GONER.

